

Tirage au sort des Coupes d'Occitanie et de l'Hérault Seniors

**2022
2023**

**COUPE DE L'HERAULT
SENIORS**

1er TOUR

PUISSALICON MAGA 1	VS	JUVIGNAC AS 1
ALIGNAN AC 1	VS	PRADES LEZ FC 1
BESSAN AS 1	VS	POUSSAN CA 1
VALROS AS 1	VS	ROC SOCIAL SETE 1
LA GRANDE MOTTE AS 1	VS	VIASSOIS FCO 1
PUIMISSON AS 1	VS	M. INTER AS 1
M. ST MARTIN AS 1	VS	ASPTT MONTPELLIER 1
VALERGUES AS 1	VS	CAZOULS MAR MAU 1
ASPTT LUNEL 1	VS	SUD HERAULT FO 2
PALAVAS CE 2	VS	M. LEMASSON FO 1

**COUPE OCCITANIE
WINTERSPORT**

1er TOUR

ST AUNES GS 1	VS	LAMALOU FC 1
ASPTT LUNEL 1	VS	SUSSARGUES FC 1
ALIGNAN AC 1	VS	ST GELY FESC 1
ASPTT MONTPELLIER 1	VS	CANETS AS 1
VALERGUES AS 1	VS	MEZE STADE FC 1
CORNEILHAN LIGNAN 1	VS	PEROLS ES 1
ST PARGOIRE FC 1	VS	GIGNAC AS 1
ARSENAL CROIX ARGENT 1	VS	BAILLARGUES ST BRES 1
THEZAN ST GENIES OF 1	VS	COEUR HERAULT ES 1
JUVIGNAC AS 1	VS	M. ARCEAUX 1

**2022
2023**

**COUPE DE L'HERAULT
SENIORS**

1er TOUR

GRAND ORB FOOT ES 1	VS	LESPIGNAN VENDRES FC 1
SAUVIAN FC 1	VS	THONGUE ET LIBRON FC 1
LAVERUNE FC 1	VS	COURNONTERRAL 1
ST PARGOIRE FC 1	VS	JACOU CLAPIERS FA 1
VILL. BEZIERS FC 1	VS	M. CELLENEUVE 1
ST AUNES GS 1	VS	GIGEAN RS 1
MONTPEYROUX FC 1	VS	MONTAGNAC US 1
THEZAN ST GENIES OF 1	VS	NEZIGNAN ES 1
OL MARAUSSAN BITER 1	VS	CASTRIES AV 1
MIDI LIROU CAPESTANG 1	VS	LAMALOU FC 1

**COUPE OCCITANIE
WINTERSPORT**

1er TOUR

MIREVAL AS 1	VS	ST THIBERY SC 1
VILL. BEZIERS FC 1	VS	S. POINTE COURTE 1
PUISSALICON MAGA 1	VS	FLORENSAC PINET 1
M. LEMASSON RC 1	VS	MONTAGNAC US 1
BESSAN AS 1	VS	LAVERUNE FC 1
COURNONTERRAL 1	VS	LESPIGNAN VENDRES FC 1
SC LODEVE 1	VS	ROC SOCIAL SETE 1
SETE OLYMPIQUE FC 1	VS	MONTARNAUD AS 1
JACOU CLAPIERS FA 1	VS	LA PEYRADE OL 1
MONTPEYROUX FC 1	VS	PAULHAN ES 1

**2022
2023**

**COUPE DE L'HERAULT
SENIORS**

1er TOUR

PORT MARIANNE MTP FC 1	VS	ST MATHIEU AS 1
NEFFIES ROUJAN RC 1	VS	MIREVAL AS 1
SC LODEVE 1	VS	CANET AS 1
MARSILLARGUES 1	VS	FC PEZENAS 1
M. LUNARET NORD 1	VS	M. PAILLADE MERCURE 1
LUNEL US 1	VS	SETE OLYMPIQUE FC 1
ST MARTIN LONDRES US 1	VS	MONTBLANC SF 1
VIL. MAGUELONE 1	VS	COEUR HERAULT ES 1
VILLEVEYRAC US 1	VS	ARSENAL CROIX ARGENT 1
VIA DOMITIA USCHM 1	VS	SUSSARGUES FC 1
BASSES CEVENNES 1	VS	LE POUGET VENDEMIAN 1

Vendredi 22 juillet 2022

SOMMAIRE

L'ACTU DE LA SEMAINE	3
PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE	8
SECTION SENIORS	8
SECTION JEUNES	18



Mise en page : Thibault Quadruppani

Nos locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Le standard téléphonique vous accueille tous les jours de 11 h à 12 h et de 13 h à 17 h au 04 67 15 94 40

District de l'Hérault de Football

66 Esplanade de l'Égalité
ZAC Pierresvives
BP 7250
34086 Montpellier Cedex 4

L'ACTU DE LA SEMAINE

CALENDRIER DES FORMATIONS DU DISTRICT DE L'HERAULT



Vous trouverez en pièce jointe le Calendrier des Formations F.F.F dans le District de l'Hérault.

Vous trouverez ci-joint la procédure pour s'inscrire aux formations sur Portail Clubs

Suite à un entretien téléphonique avec le responsable informatique F.F.F (et un nombre important de mails de la part des clubs du 34), je vous informe qu'un souci de logiciel au niveau national empêche toute inscription sur les formations actuellement et ce jusqu'au 7 septembre 2022.

Vraiment désolé et en espérant un retour à la normale rapidement.

Cordialement,

VIGAS Michael
C. T. D. P. P. F. HERAULT
06.07.82.20.38

[Calendrier des formations District 34](#)

[Inscription en ligne Portail Clubs par un club](#)

[Inscription en ligne - dossier de candidature par un candidat](#)

PORTAILCLUBS : LE NOUVEL OUTIL INDISPENSABLE POUR LES CLUBS !



PORTAIL CLUBS



Portailclubs est un outil conçu par la Fédération Française de Football vous permettant de gérer de manière facilitée votre club. Il s'adresse à tous les dirigeant(e)s, éducateurs/éducatrices, arbitres et salarié(e)s de tous les clubs affiliés à la FFF. C'est un outil grâce auquel vous pourrez aisément naviguer entre tous les outils digitaux de la FFF !

Créez votre compte en quelques clics, saisissez une fois vos identifiants de connexion et Portailclubs se souviendra de tout. L'outil permettra à l'administrateur du club de mettre en ligne des informations, documents et du contenu pour les dirigeant(e)s, éducateurs/éducatrices, arbitres et salarié(e)s. Ils pourront à leur tour récupérer les documents ou voir les informations qui correspondent à leur profil.

Un outil indispensable pour les dirigeant(e)s, éducateurs/éducatrices et salarié(e)s des clubs

Retrouvez l'ensemble des liens utiles à un seul et unique même endroit.

- **FOOTCLUBS**

Footclubs, c'est votre espace dédié à l'ensemble des démarches administratives de votre club.

- **AUTODIAGNOSTIC CLUB**

Votre Ligue et ses Districts vous guident pour développer votre projet club et vous permet de faire le point sur votre structuration.

- **F.A.F.A**

L'outil Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) vous permet de réaliser vos demandes d'aide financière dans le cadre de ce dispositif fédéral.

Au quotidien, PortailClubs vous permet de rester informé(e) sur tous les événements qui font l'actualité de votre club.

- **ACTUALITÉS**

Retrouver des informations qui correspondent à vos centres d'intérêt et à votre profil au sein du club

- **BASE DOCUMENTAIRE**

Retrouver tous les documents nécessaires à votre activité au sein du club émanant des instances fédérales

- **RÉSULTATS & CLASSEMENTS**

Retrouver tous les résultats et les classements des équipes de votre club

- AGENDA

Retrouver tous les rendez-vous importants de votre club

Vous êtes le correspondant, président ou secrétaire de votre club ? Devenez dès maintenant l'administrateur du club !

Vous êtes dirigeant(e)s, éducateurs/éducatrices, arbitres et salarié(e)s d'un club affilié à la FFF ? Créez votre compte et retrouvez des informations et documents qui correspondent à votre profil.

[Créez votre compte dès maintenant !](#)

Si vous rencontrez des problèmes techniques sur Portailclubs, contactez portailclubs@fff.fr

Remarques : Lors de la création d'un profil, il faut sélectionner les catégories correspondant à ce profil (les catégories sélectionnées sont en rouge)

Pour l'inscription aux formations : il faut d'abord créer le profil de l'éducateur avant de vouloir l'inscrire. Les formations devraient se rajouter au fur et à mesure de la saison (pour le moment aucune formation du District est sur la plateforme)

En cas de questions sur l'utilisation de la plateforme ou si vous souhaitez une formation veuillez en faire la demande par mail à Thibault Quadruppani, en charge de ce dossier au District à l'adresse tquadruppani.district34@gmail.com

Sportivement

Frédéric GROS, élu en charge de la communication

REUNIONS DE SECTEURS U6-U9



Veuillez trouver en ci-dessous les différentes réunions de secteur des catégories U6-U7 et U8-U9.

Heure de début des réunions U7 à 18h30

Heure de début des réunions U9 à 20h00

Afin de respecter le timing et ne pas déborder, merci de demander à vos éducateurs de se présenter 20 à 30 minutes avant le début des réunions pour les émargements.

Voici un lien vous dirigeant vers un questionnaire afin de nous permettre de récupérer des informations. Je vous invite à remplir ce questionnaire qui permettra notamment d'optimiser le temps des réunions : <https://forms.office.com/r/QT9hvtiMJh>

Nous vous laissons jusqu'au lundi 19 Septembre pour le remplir

Je reviens vers vous rapidement pour le lieu de la salle sur le secteur Clermontais.

Bonne réception

Restant à votre disposition si besoin,

[Réunions de secteur U6-U7](#)

[Réunions de secteur U8-U9](#)

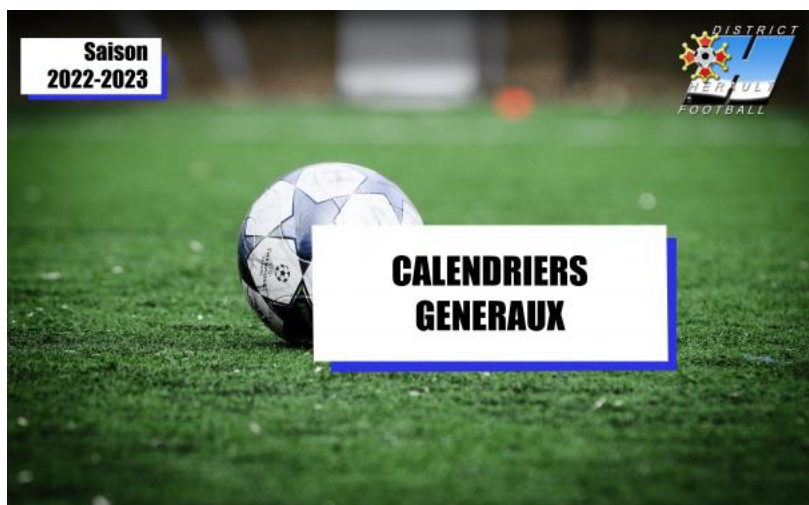
Yoann Vincent

CTDAP

07 57 84 25 12

yvincent@herault.fff.fr

CALENDRIERS DES CHAMPIONNATS VETERANS 2022-2023



Les calendriers des championnats Vétérans ont été publiés le 2 septembre 2022 à 10h.
Ils sont désormais accessibles sur le site internet et footclubs.

Bonne saison sportive à tous !

CALENDRIERS DES CHAMPIONNATS SENIORS 2022-2023



Les calendriers des championnats Seniors ont été publiés le 29 août 2022 à 18h.
Ils sont désormais accessibles sur le site internet et footclubs.

Bonne saison sportive à tous !

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION SENIORS

Réunion du mercredi 31 août 2022

Présents : MM. Bernard Guiraudou – Patrick Langenfeld – Bruno Lefevre – Sylvain Sanna

Excusés : MM. Matthieu Blain – Jacques Gay

Le procès-verbal de la réunion du a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

ERRATUM

L'Officiel 34 N° 4 du 26 août 2022

Rubrique « Montées et descentes à l'issue de la saison 2022-2023 »

Article 31 Accessions – Descentes

a) Accession

- D3 : les équipes classées premières de chaque poule accèdent automatiquement en D2.
- D4 : A l'issue de la seconde phase, les équipes classées premières de chaque poule accéderont au niveau D3.

Si une ou plusieurs places sont vacantes, la ou les meilleures équipes troisièmes de D4 accède(nt) à la D3 et la ou les meilleures équipes troisièmes de D5 accèdent à la division supérieure.

b) Descente

- D3 : les deux derniers de chaque poule descendent automatiquement en phase de brassage D4/D5
- D4/D5 : A la fin de la deuxième phase les équipes de D4 (hors accession) et D5 sont reversées dans la poule de brassage pour la saison suivante

Des descentes supplémentaires peuvent être provoquées par application des dispositions de l'article 26 du règlement du championnat de D1.

La Commission rappelle également que toute équipe forfait général est automatiquement rétrogradée en division inférieure la saison suivante.

Il fallait lire :

a) Accession

- D3 : les équipes classées premières de chaque poule accèdent automatiquement en D2.
- D4 : A l'issue de la seconde phase, les équipes classées premières de chaque poule accéderont au niveau D3.

Si une ou plusieurs places sont vacantes, la ou les meilleures équipes suivantes de D4 accède(nt) à la D3.

b) Descente

- D3 : les deux derniers de chaque poule descendent automatiquement en phase de brassage D4/D5.
- D4/D5 : A la fin de la deuxième phase les équipes de D4 (hors accession) et D5 sont reversées dans la poule de brassage pour la saison suivante.

Des descentes supplémentaires peuvent être provoquées par application des dispositions de l'article 26 du règlement du championnat de D1.

La Commission rappelle également que toute équipe forfait général est automatiquement rétrogradée en division inférieure la saison suivante.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Rappel l'Officiel 34 N° 4 du 26 août 2022

Rubrique Composition des poules Seniors et Vétérans

Les poules seront diffusées en fin d'après-midi sur le site internet du District ; les clubs auront la possibilité de demander un changement de poule au plus tard le 24 août 2022 midi ; les demandes seront alors examinées et les changements effectués à condition que les clubs s'entendent mutuellement (exemple, un club en D3 poule A souhaite basculer en poule B ; le changement sera validé si un club de la poule B désire intégrer la poule A).

Courriels du club U.S. COLOMBIERS NISSAN MEDITERRANEE VIA DOMITIA des 22 et 29 août 2022 pour basculer en Vétérans de la poule D vers la poule E : la Commission ne peut donner une suite favorable, aucun club de la poule E n'ayant émis le souhait de basculer en poule D.

Courriel du club S.C. LODEVE du 22 août 2022 pour confirmer l'engagement de son équipe en Brassage D4-D5 poule E.

Courriels des clubs SETE OLYMPIQUE F.C. et A.S. MIREVALAISE du 23 août 2022 souhaitant changer respectivement de poule en Vétérans : SETE OLYMPIQUE FC 2 bascule de la poule A à la poule B, MIREVAL AS 3 de la poule B à la poule A.

Courriel du club A.S. BESSANAISE du 23 août 2022 pour migrer de la poule C vers la poule D en D3 : la Commission ne peut donner une suite favorable, aucun club de la poule D n'ayant émis le souhait de basculer en poule C.

Courriel du club F.C.O. VIASSOIS du 23 août 2022 pour basculer de la poule C vers la poule D en D3 : la Commission ne peut donner une suite favorable, aucun club de la poule D n'ayant émis le souhait de basculer en poule C.

Courriel du club U.S. LUNEL du 23 août 2022 pour basculer de la poule B vers la poule A en Brassage D4-D5 : la Commission ne peut donner une suite favorable, aucun club de la poule A n'ayant émis le souhait de basculer en poule B.

Courriel du club O. LA PEYRADE F.C. du 23 août 2022 pour basculer de la poule B vers la poule C en Vétérans : la Commission ne peut donner une suite favorable, aucun club de la poule C n'ayant émis le souhait de basculer en poule B.

Courriel du club S.C. ST THIBERIEN du 24 août 2022 pour engager finalement une 3^{ème} équipe Seniors en Brassage D4-D5 (refus initial notifié via footclubs le 26 juillet 2022) : l'équipe ST THIBERY SC 3 intègre la poule B et remplace M. ST MARTIN AS 1 (engagement confirmé par mail le 23 août 2022), basculée en poule D (à la place de M. ST MARTIN AS 2 qui a refusé son engagement par mail le 23 août 2022).

Courriel du club A.S. LA GRANDE MOTTE du 25 août 2022 notifiant l'absence d'équipe vétérans cette saison : la poule A Vétérans est désormais composée de 10 équipes, soit 18 journées de championnat au lieu de 22 journées (journées des 17 septembre, 4 novembre, 9 décembre 2022 et 6 janvier 2023 supprimées).

Courriel du club ASSOCIATION SPORTIVE CROIX ARGENT du **29 août 2022** confirmant l'engagement de son équipe en Brassage D4-D5 poule C.

Courriel du club O. F. THEZAN SAINT-GENIES du **29 août 2022** pour basculer de la poule F vers la poule G en Brassage D4-D5 : la Commission émet un avis favorable. THEZAN ST GENIES OF 1 intègre la poule G qui compte désormais 8 équipes, la poule F est composée de 7 équipes.

Courriel du club POINTE COURTE A.C. SETE du **30 août 2022** demandant le changement de poules de ses deux équipes Vétérans : la Commission émet un avis favorable. S. POINTE COURTE 4 bascule de la poule B à la poule C, S. POINTE COURTE 3 de la poule C à la poule B.

En Vétérans poule C, ROC SOCIAL SETE 4 et PAULHAN ES 4 deviennent ROC SOCIAL SETE 3 et PAULHAN ES 3 (pas d'équipe 3 en Seniors ou Vétérans).

COUPE OCCITANIE SENIORS

Rappel l'Officiel 34 N° 4 du 26 août 2022

Le nombre d'équipes à qualifier à l'issue de la phase organisée par le District est de 9 (neuf).

Les 10 (dix) équipes suivantes évoluant en R1 font leur entrée à partir du dernier tour organisé par le District : CASTELNAU CRES FC 1 – CLERMONTAISE 1 – FABREGUES AS 1 – LUNEL GC 1 – M. ATLAS PAILLADE 1 – SETE FC 34 2 – ST CLEMENT MONT 1 – VENDARGUES PI 1 – BEZIERS A. S. 2 – FRONTIGNAN AS 1

Le calendrier général de la saison est modifié comme suit :

1^{er} tour le 11 septembre 2022 : 20 matchs disputés par 40 équipes, 12 équipes exemptes (6 équipes de R2 et 6 équipes de R3 parmi les 8 engagées dans ce championnat).

2^{ème} tour le 25 septembre 2022 : 16 matchs disputés par les 20 vainqueurs et les 12 équipes exemptes du 1^{er} tour.

3^{ème} tour le 9 octobre 2022 : 8 matchs disputés par les 16 vainqueurs du 2^{ème} tour.

4^{ème} tour le 30 octobre 2022 : 9 matchs disputés par les 8 vainqueurs du 3^{ème} tour et les 10 équipes de R1

Le tirage au sort du 1^{er} tour de Coupe Occitanie Seniors qui s'est déroulé ce jour à 14h dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives, à Montpellier, en présence des membres de la Section Seniors et de M. Jean-Philippe Bacou, permanent du District, a donné lieu aux rencontres suivantes, programmées à 15 h sur le terrain du club premier nommé, avec épreuve des tirs au but si nécessaire :

ST AUNES GS 1/LAMALOU FC 1
ASPTT LUNEL 1/SUSSARGUES FC 1
ALIGNAN AC 1/ST GELY FESC 1
ASPTT MONTPELLIER 1/CANET AS 1
VALERGUES AS 1/MEZE STADE FC 1
CORNEILHAN LIGNAN 1/PEROLS ES 1
ST PAROIRE FC 1/GIGNAC AS 1
ARSENAL CROIX ARGENT 1/BAILLARGUES ST BRES 1
THEZAN ST GENIES OF 1/COEUR HERAULT ES 1
JUVIGNAC AS 1/M. ARCEAUX 1
MIREVAL AS 1/ST THIBERY SC 1
VILL. BEZIERS FC 1/S. POINTE COURTE 1
PUISSALICON MAGA 1/FLORENSAC PINET 1
M. LEMASSON RC 1/MONTAGNAC US 1
BESSAN AS 1/LAVERUNE FC 1

COURNONTERRAL 1/LESPIGNAN VENDRES FC 1
SC LODEVE 1/ROC SOCIAL SETE 1
SETE OLYMPIQUE FC 1/MONTARNAUD AS 1
JACOU CLAPIERS FA 1/LA PEYRADE OL 1
MONTPEYROUX FC 1/PAULHAN ES 1

Les 12 équipes exemptes de ce premier tour sont (6 équipes de R2 et 6 équipes de R3 parmi les 8 engagées dans ce championnat) :

Equipes évoluant en R2 :

ASM 34 1 - BALARUC STADE 1 - LATTES AS 1 - M. PETIT BARD FC 1 - PALAVAS CE 1 - PIGNAN AS 1

Equipes évoluant en R3 :

AGDE RCO 2 - MAUGUIO CARNON US 1 - ST ANDRE SANGONIS OL 1 - ST JEAN VEDAS 1 - SUD HERAULT FO 1 - U.S. BEZIERS 1

COUPE DE L'HÉRAULT SENIORS

Rappel l'Officiel 34 N° 4 du 26 août 2022

64^{èmes} de Finale le 25 septembre 2022 : 60 équipes entrent en lice, soit 30 matchs, 34 équipes exemptes.

THEZAN ST GENIES OF 1 ayant confirmé son engagement par mail du 29 août 2022, le nombre d'équipes engagées s'élève à 95 équipes.

Ainsi, pour les 64^{èmes} de Finale, 62 équipes entrent en lice, soit 31 matchs, 32 équipes sont exemptes.

Le tirage au sort des 64^{èmes} de Finale de Coupe de l'Hérault Seniors qui s'est déroulé ce jour à 14h dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives, à Montpellier, en présence des membres de la Section Seniors et de M. Jean-Philippe Bacou, permanent du District, a donné lieu aux rencontres suivantes, programmées à 15 h sur le terrain du club premier nommé, avec prolongations et épreuve des tirs au but si nécessaire :

SC LODEVE 1/CANET AS 1
ALIGNAN AC 1/PRADES LEZ FC 1
M. LUNARET NORD 1/M. PAILLADE MERCURE 1
M. ST MARTIN AS 1/ASPTT MONTPELLIER 1
PALAVAS CE 2/M. LEMASSON RC 1
GRAND ORB FOOT ES 1/LESPIGNAN VENDRES FC 1
PORT MARIANNE MTP FC 1/ST MATHIEU AS 1
MONTPEYROUX FC 1/MONTAGNAC US 1
ST PARGOIRE FC 1/JACOU CLAPIERS FA 1
ST AUNES GS 1/GIGEAN R S 1
PUIMISSON AS 1/M. INTER AS 1
LAVERUNE FC 1/COURNONTERRAL 1
VILLEVEYRAC US 1/ARSENAL CROIX ARGENT 1
ST MARTIN LONDRES US 1/MONTBLANC SF 1
BASSES CEVENNES 1/LE POUGET VENDEMIAN 1
THEZAN ST GENIES OF 1/NEZIGNAN ES 1
VILL. BEZIERS FC 1/M. CELLENEUVE 1
MIDI LIROU CAPESTANG 1/LAMALOU FC 1
VALERGUES AS 1/CAZOULS MAR MAU 1
LUNEL US 1/SETE OLYMPIQUE FC 1
LA GRANDE MOTTE AS 1/VIASSOIS FCO 1
SAUVIAN FC 1/THONGUE ET LIBRON FC 1
VIL.MAGUELONE 1/COEUR HERAULT ES 1

ASPTT LUNEL 1/SUD HERAULT FO 2
PUISSALICON MAGA 1/JUVIGNAC AS 1
VIA DOMITIA USCNM 1/SUSSARGUES FC 1
OL MARAUSSAN BITER 1/CASTRIES AV 1
MARSILLARGUES 1/FC PEZENAS 1
BESSAN AS 1/POUSSAN CA 1
VALROS AS 1/ROC SOCIAL SETE 1
NEFFIES ROUJAN RC 1/MIREVAL AS 1

Les 34 équipes exemptes de ce tour sont :

10 équipes évoluant en R1 :

CASTELNAU CRES FC 1 – CLERMONTAISE 1 – FABREGUES AS 1 – LUNEL GC 1 – M. ATLAS PAILLADE 1 – SETE FC 34 2 – ST CLEMENT MONT 1 – VENDARGUES PI 1 – BEZIERS A. S. 2 – FRONTIGNAN AS 1

5 équipes évoluant en R2 :

ASM 34 1 – BALARUC STADE 1 – LATTES AS 1 – M. PETIT BARD FC 1 – PALAVAS CE 1 – PIGNAN AS 1

7 équipes évoluant en R3 :

AGDE RCO 2 – MAUGUIO CARNON US 1 – MEZE STADE FC 1 – PEROLS ES 1 – ST ANDRE SANGONIS OL 1 – ST JEAN VEDAS 1 – U.S. BEZIERS 1

12 équipes évoluant en D1 (tirage au sort) :

BAILLARGUES ST BRES 1 – CORNEILHAN LIGNAN 1 – FLORENSAC PINET 1 – GIGNAC AS 1 – LA PEYRADE OL 1 – M. ARCEAUX 1 – MONTARNAUD AS 1 – PAULHAN ES 1 – S. POINTE COURTE 1 – ST GELY FESC 1 – ST THIBERY SC 1

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

COUPE OCCITANIE SENIORS

ASPTT LUNEL 1/SUSSARGUES FC 1
ASPTT MONTPELLIER 1/CANET AS 1
CORNEILHAN LIGNAN 1/PEROLS ES 1
ST PARGOIRE FC 1/GIGNAC AS 1
ARSENAL CROIX ARGENT 1/BAILLARGUES ST BRES 1
MIREVAL AS 1/ST THIBERY SC 1
VILL. BEZIERS FC 1/S. POINTE COURTE 1
PUISSALICON MAGA 1/FLORENSAC PINET 1
JACOU CLAPIERS FA 1/LA PEYRADE OL 1
MONTPEYROUX FC 1/PAULHAN ES 1

Du 11 septembre 2022

Devront se jouer en semaine en soirée, au plus tard le 14 septembre 2022

(3^{ème} tour de Coupe de France)

Prochaine réunion le 14 septembre 2022

Le Président de séance,
Bernard Guiraudou

Le Secrétaire de séance,
Bruno Lefevre

SECTION FÉMININES

Réunion du lundi 29 août 2022

Présidente de séance : **M^{me} Meriem Ferhat**

Présents : **MM. Jean Brzozowski – Pascal Rousset**

Absents : **M^{mes} Sabine Leseur – Emeline Martinez – Claire Senetaire – Pauline Dupuis – MM. Sébastien Michel**

Excusés : **M^{mes} Carole Soriano – Marie-Claude Espinosa – MM. Jacques Olivier – Madior Diallo**

Le procès-verbal de la réunion du 14 juin 2022 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

FEMININES A 11

Féminines à 11

AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE 34 1

AS FRONTIGNAN AC 1

FC ST PARGOIRE 1

STADE BALARUCOIS 1

FC 3MTKD 1

ARCEAUX MTP 1

STADE LUNARET 1

FC PAS DU LOUP 1

ES CŒUR HERAULT 1

RC ST JEAN DE VEDAS 1

FCF ST GERVASY 1

FF NIMES METROPOLE 2

12 équipes

Au vu du nombre d'engagement et en concertation avec la Ligue de Football d'Occitanie, nous allons pour ce championnat établir 2 poules de 6 équipes (de secteur) en match aller simple, soit 5 journées de fin septembre/début octobre à décembre.

La deuxième phase de janvier à avril sera composée de 2 poules de niveau, en match aller/retour soit 10 journées.

Suivit de la Phase d'Accession Régionale en mai.

COMPOSITION DES POULES FEMININES SENIORS A 8

La section établit ce jour la composition des poules du championnat seniors féminines

Féminines à 8

Poule A

FC SUSSARGUES 2

US LUNEL 1

AV CASTRIES 1

JACOU CLAPIERS FA 2

FC PAS DU LOUP 2

US BASSES CEVENNES 1

ASCM ST JUST 1

7 équipes

Poule B**FCO VIAS 1****FC THONGUE LIBRON 2****US VILLEVEYRAC 2****FC ST PARGOIRE 2****AS CANET 1****ETS CAZOULS MAR MAUR 1****ENT CORNEILHAN LIGNAN 1****FO SUD HERAULT 1**

8 équipes

Poule C**RC JEAN DE VEDAS 2****US VILLEVEYRAC 1****US VILLENEUVE MAG 1****AS MIREVAL 1****STADE LUNARET 2****ARCEAUX MTP 2****FC LAVERUNE 1**

7 équipes

Le calendrier général des féminines à 8 :

Brassage 1 : 25/09/22

MR : 2/10/22

Brassage 2 : 9/10/22

Brassage 3 : 16/10/22

MR : 23/10/22

MR : 30/10/22

MR : 6/11/22

Brassage 4 : 13/11/22

Brassage 5 : 20/11/22

MR : 27/11/22

Brassage 6 : 4/12/22

Brassage 7 : 11/12/22

MR : 18/12/22

MR : 1/01/23

Les poules seront diffusées sur le site internet du District ce jour, **vous avez jusqu'au mardi 6 septembre 12h** pour demander le changement de poule, avec l'accord du club de la poule désirée.

CHALLENGE MAURICE BALSAN

Ci-après la liste des clubs engagés au Challenge Maurice Balsan ;

ETS CAZOULS MAR MAU 1**AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE 34 1****AS FRONTIGNAN AC 1****FC ST PARGOIRE 1****FC SUSSARGUES 2****STADE BALARUCOIS 1****FC 3MTKD 1**

ARCEAUX MTP 1
STADE LUNARET 1
FCO VIAS 1
FC THONGUE LIBRON 2
AS CANET 1
FC PAS DU LOUP 1
ES CŒUR HERAULT 1
ENT CORNEILHAN LIGNAN 1
ASCM ST JUST 1
US BASSES CEVENNES 1
US LUNEL 1
AV CASTRIES 1
US VILLEVEYRAC 1
JACOU CLAPIERS FA 2
US VILLENEUVE MAG 1
RC ST JEAN DE VEDAS 1
AS MIREVAL
24 équipes

Le calendrier général de la coupe :

16^{ème} de finale : 6 novembre 2022
8^{ème} de finale : 5 février 2023
¼ de finale : 19 mars 2023
½ finales : 23 avril 2023
Finale : 21 mai 2023

U18 FEMININES

Ci-après la liste des clubs engagés pour le championnat féminines U18 :

AMIBITION SPORTIVE MEDITERRANEE 34 1
FC THONGUE LIBRON 1
AS LA GRANDE MOTTE 1
FC PAS DU LOUP 1
US BASSES CEVENNES 1
US LUNEL 1
AS JUVIGNAC 1
7 équipes

Nous envisageons de faire ce championnat en Interdistrict avec le District du Gard, afin d'avoir plus d'équipes. Nous sommes en attente de la confirmation du District du Gard (fin des engagements début septembre pour ce District).

COUPE U18 F

Ci-après la liste des clubs engagés pour la coupe U18F ;

AMIBITION SPORTIVE MEDITERRANEE 34 1
FC THONGUE LIBRON 1
AS LA GRANDE MOTTE 1
FC PAS DU LOUP 1
US BASSES CEVENNES 1
US LUNEL 1
AS JUVIGNAC 1
7 équipes

Les dates seront à définir en fonction du calendrier de la Ligue, non transmit à ce jour.

COMPOSITION DES POULES U15 F

La section établit ce jour la composition des poules du championnats U15F.

Poule A

JACOU CLAPIERS FA 1
ENT ST CLEMENT MONT 1
GC LUNEL 1
US LUNEL 1
FC MAURIN 1
AS LATTES 1
AS JUVIGNAC 1
7 équipes

Poule B

FC LAVERUNE 1
AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE 34 1
FC THONGUE LIBRON 1
ENT CORNEILHAN LIGNAN 1
FC SETE 34 1
RC JEAN DE VEDAS 1
6 équipes

Le calendrier général des féminines à U15 :

Brassage 1 : 16/10/22
Brassage 2 : 23/10/22
Brassage 3 : 13/11/22
Brassage 4 : 20/11/22
Brassage 5 : 27/11/22
Brassage 6 : 4/12/22
Brassage 7 : 11/12/22
MR : 18/12/22
MR : 8/01/23

Les poules seront diffusées sur le site internet du District ce jour, **vous avez jusqu'au mardi 20 septembre 12h** pour demander le changement de poule, avec l'accord du club de la poule désirée.

COUPE U15F

Ci-après la liste des clubs engagés pour la coupe U15F ;

FC LAVERUNE 1
AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE 34 1
FC THONGUE LIBRON 1
FC MAURIN 1
ENT CORNEILHAN LIGNAN 1
US LUNEL 1
ENT ST CLEMENT MONT 1
JACOU CLAPIERS FA 1
RC ST JEAN DE VEDAS 1
AS JUVIGNAC 1
FC SETE 34 1

GC LUNEL 1

12 équipes

Les dates seront à définir en fonction du calendrier de la Ligue, non transmit à ce jour.

INFORMATIONS AUX CLUBS

La réunion de début de saison entre la section féminine et les clubs aura lieu le **jeudi 29 septembre 2022 à 18h30** au sein de la maison des sports Nelson Mandela salle 19.

Prochaine réunion le mercredi 7 septembre à 17h30.

La Présidente de séance,
Meriem Ferhat

Le Secrétaire,
Jean Brzozowski

SECTION JEUNES

Réunion du mardi 30 août 2022

Présidence : **M. Jean-Michel Rech**

Présents : **MM. Stéphane Cerutti – Franck Gidaro – Patrick Ruiz**

Excusé : **M. Mebarek Guerroumi**

Le procès-verbal de la réunion du 14 juin 2022 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

INFORMATIONS AUX CLUBS

La Commission rappelle ci-dessous les modalités relatives aux ententes (article 2-c du Règlement des Compétitions Officielles ; la demande d'entente est désormais dématérialisée et doit être effectuée via Footclubs, onglet Vie des Clubs :

Article 2 – Engagement

...

c) Cas particulier des ententes

Conformément aux dispositions de l'Article 39 bis des Règlements Généraux de la F.F.F, un club pourra constituer et engager des équipes en entente avec un ou plusieurs clubs par catégorie : Seniors (sauf en Départemental 1 et 2), Jeunes, Football d'Animation, Futsal, Beach Soccer et Féminines toutes catégories.

L'entente a une durée d'une saison, elle est renouvelable. Elle doit **obtenir l'accord du Comité de Direction et ne pourra être autorisée après la date de clôture des engagements.**

Les ententes peuvent permettre aux clubs de satisfaire à l'obligation de présenter des équipes de jeunes dans les catégories concernées, à condition que le nombre des équipes en entente soit au moins égal au total des obligations des clubs constituants et, **pour les compétitions en deux phases, que l'engagement soit enregistré avant la première phase.**

Le nombre minimum de joueurs licenciés par catégorie est fixé à cinq dans chacun des clubs avant la première journée de championnat. **Pour déterminer les catégories d'âge concernées, il faut consulter la pyramide des âges Annexe 1 du document.** Ces joueurs doivent être inscrits sur au moins cinq feuilles de matchs de championnat dans la catégorie en entente. A défaut de satisfaire à ces deux obligations, l'entente ne pourra accéder à la division supérieure si son classement le lui permet et si ces clubs en entente participent au championnat Sénior D1 ou D2, ils ne pourront satisfaire à l'obligation de présenter des équipes de jeunes au moyen de cette entente.

Elle est gérée par un des clubs la composant. Ce club support est le correspondant du District pour l'engagement des équipes, la désignation des terrains et le paiement de toutes les sommes dues. Il est cité en premier dans le nom de l'entente.

Lorsqu'un club engage une équipe en entente dans une catégorie d'âge, il ne pourra être autorisé à participer à une entente avec d'autres clubs pour évoluer dans une division inférieure de la même catégorie.

Les ententes qui se sont régulièrement qualifiées, conformément aux Règlements sont autorisées à accéder en division supérieure d'une compétition organisée par le District **sans possibilité d'accéder aux compétitions de Ligue.**

En fin de saison, si l'entente n'est pas renouvelée pour la saison suivante, les droits sportifs acquis par l'équipe en entente sont attribués exclusivement au club support, et en aucun cas à l'autre (l'un des autres) club(s) constituant(s).

Une entente « senior » ne dispense pas chacun des clubs constituants de ses obligations vis-à-vis du statut de l'arbitrage.

Par dérogation, les ententes féminines en catégorie jeunes pourront être constituées pour la phase 2 mais les clubs de D1 et D2 ne pourront satisfaire à l'obligation de présenter des équipes de jeunes au moyen de cette entente.

Après validation des ententes, en cas de non-respect des critères relatifs au nombre de joueurs, et même si elles y ont gagné leur place, les équipes ne pourront accéder en division supérieure pour la 2^{ème} phase ainsi que pour la saison suivante.

POULES DES CHAMPIONNATS JEUNES

La Commission établit ce jour la composition des poules de la première phase des championnats Jeunes dont la date de clôture des engagements était le 15 août 2022, au vu des documents parvenus au District de l'Hérault de Football :

U19 BRASSAGE

Poule A

Agde Rco 1
Arsenal Croix Argent 1
Paulhan Es 1
St Gely Fesc 1
Thongue et Libron Fc 1
Vil. Maguelone 1
6 équipes

Poule B

Asptt Montpellier 1
Jacou Clapiers Fa 1
M. Arceaux 1
Prades Lez Fc 1
St Mathieu As 1
Valergues As 1
Vendargues Pi 1
7 équipes

Calendrier général :

18 septembre 2022 : Journée 1
2 octobre 2022 : Journée 2
9 octobre 2022 : Journée 3
16 octobre 2022 : Journée 4
30 octobre 2022 : Journée de rattrapage
6 novembre 2022 : Journée de rattrapage
13 novembre 2022 : Journée 5
20 novembre 2022 : Journée 6
27 novembre 2022 : Journée de rattrapage
4 décembre 2022 : Journée 7
11 décembre 2022 : Journée de rattrapage

Pour la poule à 6 équipes, les journées des 18 septembre et 20 novembre 2022 sont supprimées.

U17 AMBITION

Poule A

Poule B

Agde Rco 1
As Mediterranee 34 1
Cazouls Mar Mau 1
Corneilhan Lignan 1
Nezignan Es 1
Sauvian Fc 1
Sud Herault Fo 1
Thongue Et Libron Fc 1

8 équipes**Poule C**

Grabels Us 1
Juvignac As 1
M. St Martin As 1
Pignan As 1
St Clement Mont 2
St Gely Fesc 1
St Martin Londres Us 1
St Mathieu Claret 1

8 équipes**Poule E**

Balaruc Stade 1
Fabregues As 2
Frontignan As 1
M. Arceaux 1
M. Atlas Paillade 1
Roc Social Sete 1
S. Pointe Courte 1

7 équipes

Laverune Fc 1
M. Celleneuve 1
M. Lemasson Rc 1
M. Petit Bard Fc 1
Maurin Fc 1
Sete Olympique Fc 1
St Jean Vedas 1
Vil.Maguelone 1

8 équipes**Poule D**

Canet As 1
Clermontaise 1
Fc Pezenas 1
Florensac Pinet 1
Gignac As 1
Grand Orb Foot Es 1
Montagnac Us 1

7 équipes**Poule F**

Asptt Montpellier 1
Castries Av 1
Jacou Clapiers Fa 1
Lunel Gc 2
Lunel Us 1
Mauguio Carnon Us 1
Vendargues Pi 1

7 équipes

Le calendrier général reste inchangé.

U17 AVENIR**Poule A**

Asptt Lunel 1
Jacou Clapiers Fa 2
Lunel Viel Us 1
Marsillargues 1
Muc Football 1
Perols Es 1
Sussargues Fc 1
Valergues As 1

8 équipes**Poule C**

Basses Cevennes 1
Fc 3mtkd 1
Gignac As 2
Montarnaud As 1
Prades Lez Fc 1
St Andre Sangonis Ol 1

Poule B

As Mediterranee 34 2
Clermontaise 2
Grand Orb Foot Es 2
Montblanc Sf 1
Paulhan Es 1
Puissalicon Maga 1
Sauvian Fc 2
U.S. Beziers 1

8 équipes**Poule D**

Balaruc Stade 2
Gigean R S 1
M. Lunaret Nord 1
Meze Stade Fc 1
Mireval As 1
St Pargoire Fc 1

St Mathieu Claret 2
7 équipes

Vil.Maguelone 2
7 équipes

Le calendrier général reste inchangé.

U15 AMBITION

Poule A

Agde Rco 2
As Mediterranee 34 1
Clermontaise 1
Corneilhan Lignan 1
Florensac Pinet 1
Lespignan Vendres Fc 1
Sauvian Fc 1
7 équipes

Poule C

Castries Av 1
Jacou Clapiers Fa 1
Lunel Gc 2
Lunel Us 1
Mauguio Carnon Us 1
Muc Football 1
Vendargues Pi 1
7 équipes

Poule E

Juvignac As 1
M. Celleneuve 1
Maurin Fc 1
Montpellier Hsc 2
Perols Es 1
Pignan As 1
St Jean Vedas 1
7 équipes

Poule B

Balaruc Stade 1
Fabregues As 1
Frontignan As 1
La Peyrade Ol 1
Montagnac Us 1
R. Dockers Sete 1
S. Pointe Courte 1
7 équipes

Poule D

Asptt Montpellier 1
Castelnau Cres Fc 2
M. Arceaux 1
M. Atlas Paillade 1
M. St Martin As 1
St Clement Mont 2
St Gely Fesc 1
7 équipes

Le calendrier général reste inchangé.

U15 AVENIR

Poule A

As Mediterranee 34 2
B.Jeunesse Ol 1
Cazouls Mar Mau 1
Lespignan Vendres Fc 2
Montblanc Sf 1
St Thibery Sc 1
Sud Herault Fo 1
Via Domitia Uscnm 1
8 équipes

Poule C

Poule B

Cazouls Mar Mau 2
Grand Orb Foot Es 1
Montblanc Sf 2
Nezignan Es 1
Puissalicon Maga 1
Thongue Et Libron Fc 1
U.S. Beziers 1
7 équipes

Poule D

Canet As 1
Coeur Herault Es 1
Eif Lodevois Larzac 1
Meze Stade Fc 1
Nezignan Es 2
Paulhan Es 1
St Pargoire Fc 1
7 équipes

Balaruc Stade 2
Cournonterral 1
Gigean R S 1
Mireval As 1
Montarnaud As 1
Poussan Foot Ca 1
St Andre Sangonis Ol 1
7 équipes

Poule E

Basses Cevennes 1
Ent. Assmt Soc 1
Gignac As 1
M. Lemasson Rc 1
M. Paillade Mercure 1
St Gely Fesc 2
St Martin Londres Us 1
7 équipes

Poule F

Castries Av 2
La Grande Motte As 1
Lunel Viel Us 1
M. St Martin As 2
Marsillargues 1
Mauguio Carnon Us 2
Valergues As 1
7 équipes

Poule G

Asptt Montpellier 2
Fc 3mtkd 1
Jacou Clapiers Fa 2
M.Inter As 1
M.Lunaret Nord 1
Prades Lez Fc 1
Vil.Maguelone 1
7 équipes

Le calendrier général reste inchangé.

U14 TERRITOIRE**Poule A**

B.Jeunesse Ol 11
Clermontaise 11
Corneilhan Lignan 11
Fabregues As 11
Fc Pezenas 11
Frontignan As 11
Lodevois Larzac Futs 11
Meze Stade Fc 11
Pignan As 11
Puissalicon Maga 11
U. S. Beziers 11
11 équipes

Poule B

Baillargues St Bres 11
Grabels Us 11
Jacou Clapiers Fa 12
M. Arceaux 11
M. Atlas Paillade 11
M. Lemasson Rc 11
M. Petit Bard Fc 11
Prades Lez Fc 11
St Jean Veda 11
Vendargues Pi 11
10 équipes

Pour la poule B, le calendrier général reste inchangé.

Calendrier général de la poule A :

18 septembre 2022 : Journée 1
25 septembre 2022 : Journée 2
2 octobre 2022 : Journée 3
9 octobre 2022 : Journée 4
16 octobre 2022 : Journée 5
23 octobre 2022 : Journée 6/Tour de Coupe Occitanie
30 octobre 2022 : Journée de rattrapage
6 novembre 2022 : Journée 7
13 novembre 2022 : Journée 8
20 novembre 2022 : Journée 9
27 novembre 2022 : Journée de rattrapage/Tour de Coupe Occitanie
4 décembre 2022 : Journée 10
11 décembre 2022 : Journée de rattrapage
8 janvier 2023 : Journée de rattrapage
15 janvier 2023 : Journée 11

Agde Rco 12 et As Mediterranee 34 11 intègrent la poule Aude-Pyrénées Orientales.

St Clement Mont 12 et Sussargues Fc 11 évolueront dans la poule du Gard.

COUPES OCCITANIE

L'organisation des Coupes Régionales d'Occitanie U19, U17 et U15 a été confiée aux Districts jusqu'aux 64^e de Finale inclus.

La Commission communique la liste des équipes engagées.

COUPE OCCITANIE U19

Asptt Montpellier 1
Agde Rco 1
As Mediterranee 34 11
Beziers A. S. 11
Castelnau Cr. 11
Frontignan As 11
Jacou Clapiers Fa 1
Lattes As 11
M.Arceaux 1
Mont. Atlas Paillade 11
Sete Fc 34 11
St Clement Mont. Ent 11
St Gely Fesc 1
Vil.Maguelone 1
14 équipes

Le nombre d'équipes à qualifier pour les 32^{èmes} de Finale (1^{er} tour régional) a été fixé à 9 (neuf).

Le calendrier général établi par la Ligue Football Occitanie a donc été modifié comme suit :

Un tour le 27 novembre 2022 : 5 matchs disputés par 10 équipes, donnant 5 vainqueurs, les 4 équipes évoluant en championnat Régional 1 étant qualifiées d'office pour les 32^{èmes} de Finale.

COUPE OCCITANIE U17

Agde Rco 11	M. Lemasson Rc 1
As Mediterranee 34 1	M.Arceaux 11
Asptt Montpellier 1	Maurin Fc 1
Balaruc Stade 1	Meze Stade Fc 1
Basses Cevennes 1	Montagnac Us 1
Beziers A. S. 2	Montblanc Sf 1
Canet As 1	Montpellier Hsc 1
Castelnau Cres Fc 2	Paulhan Es 1
Castries Av 1	Perols Es 1
Clermontaise 1	Puissalicon Maga 1
Corneilhan Lignan 1	Sauvian Fc 1
Ent. St Clement Mont 1	Sete Fc 34 1
F.C. Petit Bard Mont 11	Sete Olympique Fc 1
Fabregues As 1	St Andre Sangonis Ol 1
Frontignan As 1	St Gely Fesc 1
Gignac As 1	St Jean Vedas 1
Grand Orb Foot Es 1	St Pargoire Fc 1
Jacou Clapiers Fa 1	Sussargues Fc 1
Lattes As 1	Valergues As 1
Lunel Gc 1	Vendargues Pi 1
M. Atlas Paillade 1	Vil.Maguelone 1
M. Celleneuve 1	43 équipes

Le nombre d'équipes à qualifier pour les 32^{èmes} de Finale (1^{er} tour régional) a été fixé à 14 (quatorze).

Le calendrier général établi par la Ligue Football Occitanie a donc été modifié comme suit :

1^{er} tour le 23 octobre 2022 : 15 matchs disputés par 30 équipes, 13 équipes exemptes dont 8 évoluant en championnat Régional 1.

2^{ème} tour le 27 novembre 2022 : 14 matchs disputés par les 15 vainqueurs et les 13 équipes exemptes du 1^{er} tour.

COUPE OCCITANIE U15

Agde Rco 1	M. Petit Bard Fc 11
As Mediterranee 34 1	Maurin Fc 1
Asptt Montpellier 1	Meze Stade Fc 1
Balaruc Stade 1	Montagnac Us 1
Basses Cevennes 1	Montblanc Sf 1
Beziers A. S. 1	Montpellier Hsc 1
Canet As 1	Muc Football 1
Castelnau Cres Fc 1	Paulhan Es 1
Castries Av 1	Perols Es 1
Clermontaise 1	Puissalicon Maga 1
Corneilhan Lignan 1	Sauvian Fc 1
Fabregues As 1	Sc Lodeve 1
Frontignan As 1	Sete Fc 34 1
Gignac As 1	St Andre Sangonis Ol 1
Jacou Clapiers Fa 11	St Clement Mont 1
La Peyrade Ol 1	St Gely Fesc 1
Lattes As 1	St Jean Vedas 1
Lespignan Vendres Fc 1	St Pargoire Fc 1
Lunel Gc 1	Sussargues Fc 1

M. Arceaux 1
M. Atlas Paillade 1
M. Celleneuve 1
M. Lemasson Rc 1

Valergues As 1
Vendargues Pi 1
Vil.Maguelone 1
45 équipes

Le nombre d'équipes à qualifier pour les 32^{èmes} de Finale (1^{er} tour régional) a été fixé à 15 (quinze).

Le calendrier général établi par la Ligue Football Occitanie a donc été modifié comme suit :

1^{er} tour le 22 octobre 2022 : 15 matchs disputés par 30 équipes, 15 équipes exemptes dont 9 évoluant en championnat Régional 1.

2^{ème} tour le 26 novembre 2022 : 15 matchs disputés par les 15 vainqueurs et les 15 équipes exemptes du 1^{er} tour.

COUPES DE L'HÉRAULT

La Commission communique ci-dessous la liste des équipes engagées en Coupes de l'Hérault Jeunes, date de clôture des engagements au 15 août 2022, au vu des documents parvenus au District de l'Hérault de Football :

COUPE DE L'HÉRAULT U19

Asptt Montpellier 1
Agde Rco 1
Jacou Clapiers Fa 1
M.Arceaux 1
Paulhan Es 1
St Gely Fesc 1
St Mathieu As 1
Thongue Et Libron Fc 1
Valergues As 1
Vendargues Pi 1
Vil.Maguelone 1
11 équipes

Le calendrier général a été modifié comme suit :

12 février 2023 : 8^e de Finale (5 équipes exemptes, 6 équipes entrent en lice pour disputer 3 matchs)

19 mars 2023 : ¼ de Finale (3 vainqueurs + 5 exemptes du tour précédent = 8 équipes = 4 matchs)

23 avril 2023 : ½ Finales

Week-end du 21 mai 2023 : Finale

COUPE DE L'HÉRAULT U17

Agde Rco 1
As Mediterranee 34 1
Asptt Lunel 1
Asptt Montpellier 1
Balaruc Stade 1
Basses Cevennes 1
Canet As 1
Castries Av 1
Cazouls Mar Mau 1
Clermontaise 1
Corneilhan Lignan 1
Fabregues As 2
Fc 3mtkd 1
Florensac Pinet 1
Frontignan As 1
Gignac As 1
Grabels Us 1
Grand Orb Foot Es 1
Jacou Clapiers Fa 1
Juvignac As 1
Laverune Fc 1
Lunel Gc 2
Lunel Us 1
Lunel Viel Us 1
M. Arceaux 1
M. Atlas Paillade 1
M. Celleneuve 1
M. Lemasson Rc 1
M. Lunaret Nord 1
M. Petit Bard Fc 1
M. St Martin As 1

Mauguio Carnon Us 1
Maurin Fc 1
Meze Stade Fc 1
Mireval As 1
Montagnac Us 1
Montarnaud As 1
Montblanc Sf 1
Muc Football 1
Nezignan Es 1
Paulhan Es 1
Perols Es 1
Pignan As 1
Puissalicon Maga 1
Roc Social Sete 1
S. Pointe Courte 1
Sauvian Fc 1
Sete Olympique Fc 1
St Andre Sangonis Ol 1
St Clement Mont 2
St Gely Fesc 1
St Jean Vedas 1
St Martin Londres Us 1
St Mathieu Claret 1
St Pargoire Fc 1
Sud Herault Fo 1
Sussargues Fc 1
Thongue Et Libron Fc 1
U.S. Beziers 1
Valergues As 1
Vendargues Pi 1
Vil.Maguelone 1

62 équipes

Calendrier :

11 décembre 2022 : 32^e de Finale (2 équipes exemptes, 60 équipes entrent en lice pour disputer 30 matchs)

8 janvier 2023 : 16^e de Finale (30 vainqueurs + 2 exemptes du tour précédent = 32 équipes = 16 matchs)

12 février 2023 : 8^e de Finale

19 mars 2023 : ¼ de Finale

23 avril 2023 : ½ Finales

Week-end du 21 mai 2023 : Finale

COUPE DE L'HÉRAULT U15

Agde Rco 2	M. Petit Bard Fc 11
As Mediterranee 34 1	M. St Martin As 1
Asptt Montpellier 1	M.Lunaret Nord 1
B.Jeunesse Ol 1	Marsillargues 1
Baillargues St Bres 11	Mauguio Carnon Us 1
Balaruc Stade 1	Maurin Fc 1
Basses Cevennes 1	Meze Stade Fc 1
Canet As 1	Mireval As 1
Castelnau Cres Fc 2	Montagnac Us 1
Castries Av 1	Montarnaud As 1
Cazouls Mar Mau 1	Montblanc Sf 1
Clermontaise 1	Montpellier Hsc 2
Coeur Herault Es 1	Muc Football 1
Corneilhan Lignan 11	Nezignan Es 1
Cournonterral 1	Paulhan Es 1
Eif Lodevois Larzac 1	Perols Es 1
Ent. Assmt Soc 1	Pignan As 11
Fabregues As 1	Poussan Foot Ca 1
Fc 3mtkd 1	Prades Lez Fc 1
Florensac Pinet 1	Puissalicon Maga 1
Frontignan As 1	R. Dockers Sete 1
Gigean R S 1	S. Pointe Courte 1
Gignac As 1	Sauvian Fc 1
Grabels Us 11	St Andre Sangonis Ol 1
Grand Orb Foot Es 1	St Clement Mont 2
Jacou Clapiers Fa 1	St Gely Fesc 1
Juvignac As 1	St Jean Vedas 1
La Grande Motte As 1	St Martin Londres Us 1
La Peyrade Ol 1	St Pargoire Fc 1
Lespignan Vendres Fc 1	St Thibery Sc 1
Lodevois Larzac Futs 11	Sud Herault Fo 1
Lunel Gc 2	Sussargues Fc 11
Lunel Us 1	Thongue Et Libron Fc 1
Lunel Viel Us 1	U.S. Beziers 1
M. Arceaux 1	Valergues As 1
M. Atlas Paillade 1	Vendargues Pi 1
M. Celleneuve 1	Via Domitia Uscnm 1
M. Lemasson Rc 11	Vil.Maguelone 1
M. Paillade Mercure 1	77 équipes

Calendrier :

24 septembre 2022 : Tour préliminaire (51 équipes exemptes, 26 équipes entrent en lice pour disputer 13 matchs)

10 décembre 2022 : 32^e de Finale (13 vainqueurs + 51 exemptes du tour précédent = 64 équipes = 32 matchs)

7 janvier 2023 : 16^e de Finale

11 février 2023 : 8^e de Finale

18 mars 2023 : ¼ de Finale

22 avril 2023 : ½ Finales

Week-end du 21 mai 2023 : Finale

Le **tirage au sort du tour préliminaire** aura lieu **mardi 6 septembre 2022 à 17h30** dans les locaux du District, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives, à Montpellier.

RENOUVELLEMENT DE L'OPÉRATION CARTON VERT

La F.F.F. a lancé le 11 juillet 2022 les inscriptions à l'opération Carton Vert ; le District de l'Hérault de Football a décidé de renouveler l'opération sur la catégorie U15 pour la saison 2021-2022 ; les championnats concernés sont : U15 Ambition Phase 1, Territorial et Ambition D1 phase 2.

Pour rappel, le dispositif « Carton Vert » est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements.

L'action est pilotée par la F.M.I. qui est paramétrée à cet effet.

Toutes les attitudes spontanées positives en lien avec les valeurs de la FFF :

PLAISIR : Privilégier le beau geste ou le beau jeu,
Vivre avec enthousiasme et générosité son match
Partager des émotions sans exubérance avec ses partenaires...

RESPECT : Contribuer à la bonne entente au sein de l'équipe,
Reconnaître les belles actions de l'adversaire,
Porter les consignes de l'éducateur ou de l'arbitre...

ENGAGEMENT : Avoir le goût de l'effort et du dépassement de soi,
Être un capitaine exemplaire,
Continuer à jouer tout le match, même largement mené...

TOLERANCE : Minimiser l'erreur d'un partenaire,
Accepter d'être remplacé,
Favoriser l'acceptation de l'erreur arbitrale...

SOLIDARITE : Réconforter un coéquipier en difficulté,
Rester unis dans la défaite,
Se comporter comme un remplaçant exemplaire...

Mise en place :

Le club accueillant est chargé de la mise en place du dispositif.

Les observateurs :

2 observateurs neutres sont désignés pour identifier les joueurs auteurs de bons gestes au cours de la rencontre. Un éducateur, un dirigeant ou encore un parent peuvent occuper ce rôle d'observateur, la seule condition étant que leur nombre par équipe soit identique.

Les observateurs de l'équipe A se concentrent sur le comportement des joueurs de l'Equipe B, et inversement.

A l'issue du match :

- Sont désignés le ou les joueurs à récompenser

Les joueurs lauréats reçoivent un carton vert sur lequel est inscrit leur nom.

- La remise se fait soit dans le vestiaire, soit sur le terrain, en présence des acteurs du match (joueurs et arbitres).

- Le motif de la désignation est annoncé en s'appuyant sur les 5 valeurs « PRETS ». Un classement par équipe comptabilisant le nombre de cartons verts reçus, sera réalisé à l'issue du championnat.

- Attribution :

3 cartons verts au maximum par match :

- 2 cartons décernés par les observateurs (1 joueur ou joueuse maximum par équipe)
- 1 carton vert décerné par l'arbitre (1 joueur ou joueuse maximum par rencontre)

L'attribution d'un carton vert n'est pas une obligation, il est décerné dans le cadre de bonnes attitudes.

L'officiel de la rencontre renseigne sur la FMI le/les bénéficiaires ainsi que la valeur prônée.

La Feuille de Match Informatisée, qui permettra l'enregistrement des bénéficiaires tout au long de la saison assurera le recensement des joueuses et joueurs concernés.

A l'issue de la saison, la Ligue du Football Amateur dotera chaque joueuse/joueur lauréat.

Prochaine réunion le mardi 6 septembre 2022 à 17h30

Le Président,
Jean-Michel Rech

Le Secrétaire,
Patrick Ruiz



Hérault Sport

vous accompagne à
tous les âges et sur
tous les terrains !



Infos

04.67.67.38.00

Maison départementale des sports «Nelson Mandela»
ZAC pierresvives - 66, Esplanade de l'Égalité
BP 7250 - 34 086 Montpellier Cedex 4
e-mail : info@heraultsport.fr

Sport
Hérault